

Appel à contribution Atelier :

« Évaluation des Apprentissages et Environnements Informatiques - EAEI »

EIAH 2015, Agadir, Maroc, 2 juin 2015

Objectifs de l'atelier :

Évaluer les apprentissages consiste à mesurer les acquis d'un apprenant relativement à des objectifs d'apprentissages définis au préalable. C'est un « *outil essentiel pour la conception, la mise en œuvre et la régulation d'une situation d'enseignement-apprentissage* », [Musial et al. 2012] et le plus souvent cette tâche permet même à l'apprenant de renforcer son apprentissage. De plus, « *l'essentiel, dans l'activité pédagogique, n'est jamais le produit, le résultat directement observable [...] L'essentiel, c'est le progrès effectué par chacun, [...] Quand le maître se fixe sur la tâche et sur elle seule, quand il n'évalue qu'elle, il induit chez ses élèves des phénomènes de divination, de fraude ou de contournement ; il ne favorise pas l'apprentissage. Le rapport entre la tâche et l'objectif différencie situation de formation et situation de production : en formation, l'objectif est premier, dans la production, c'est la tâche.* » [Meirieu, 2005].

On distingue de nombreuses formes d'évaluation. Celle-ci peut en particulier être : sommative, et vérifier les acquis d'un apprenant à l'issue de sa formation ; ou formative et contribuer, en cours de formation, à améliorer l'apprentissage, en permettant d'en adapter le parcours. Pour Jean Cardinet [Cardinet 1989], l'évaluation ne peut se concevoir qu'à la première personne : « *l'évaluation est l'apport d'information en retour sur le résultat des actions passées, qui permet au sujet d'adapter la suite de ses actions par rapport à son but* ». L'auteur définit certains critères que doit respecter une évaluation : non comparative, sans gabarit préétabli, descriptive et sans jugement de valeur. [De Ketele 1993] explicite, quant à lui, un cadre conceptuel permettant de comprendre la mise en œuvre de l'évaluation des apprentissages des apprenants.

Ainsi, concevoir et mettre en œuvre l'évaluation des apprentissages constitue une tâche complexe dans la mesure où elle devrait impliquer autant l'enseignant que l'apprenant. La mener à bien nécessite d'explicitement entre ces deux acteurs les objectifs d'apprentissages visés ainsi que leurs atteintes, et donc de collecter des « preuves », et enfin de prévoir les méthodes d'analyse et d'interprétation. D'autres questions sous-jacentes se posent, parmi lesquelles : Pourquoi évaluer et pour qui évaluer ? Quand évaluer ? Quels autres acteurs sont à impliquer dans l'évaluation ? Sur quels outils (parmi lesquels les environnements informatiques) s'appuyer pour mettre en œuvre cette évaluation ? En quoi l'usage de ces outils influe sur cette évaluation.

Cet atelier vise à réunir des contributions scientifiques, et à échanger des points de vue et retours d'expériences, sur le thème de **l'évaluation des apprentissages impliquant les environnements informatiques**. Cette implication peut se situer à différents niveaux :

- Lorsque l'essentiel de la situation d'enseignement-apprentissage se déroule via un environnement informatique, se pose assez naturellement la question d'instrumenter l'étape d'évaluation. En effet, ces environnements permettent la production de traces d'activités pouvant aider à la caractérisation de preuves de l'apprentissage. Ils peuvent permettre également la capitalisation de productions d'apprenants, ou l'instrumentation de tests ou d'exercices à correction automatique. Pour autant, la mise en place de l'évaluation des apprentissages dans des environnements informatiques impliquant des pédagogies actives et/ou collaboratives (comme les Jeux Sérieux ou les Communautés Virtuelles d'Apprentissages), soulève de nombreuses questions. De même, dans un contexte de e-learning, a fortiori dans le cas des Massive Open Online Courses (MOOC), automatiser ou instrumenter partiellement l'évaluation des apprentissages devient une question incontournable.
- Lorsque la situation d'enseignement-apprentissage n'est pas construite autour d'un environnement informatique, ces derniers peuvent néanmoins être utilisés pour instrumenter tout ou partie du processus d'évaluation des apprentissages et apporter de l'aide à l'enseignant pour : la conception de l'évaluation ; la collecte des preuves d'apprentissage ; l'analyse du feed-back ; ou encore la restitution des résultats. Aussi, des enseignants s'appuient sur des environnements informatiques pour contribuer à l'automatisation de leurs

tâches, et des chercheurs conçoivent et développent dans une approche pluridisciplinaire des EIAH contribuant à assister ces enseignants.

Dans les deux situations précédentes, instrumenter par un EIAH le dispositif d'évaluation, permet d'en partager et d'en sédimenter les usages, deux propriétés qui concourent à la dimension méta-réflexive que les acteurs peuvent porter sur l'évaluation menée.

Dans cet atelier, une attention particulière sera apportée à la complémentarité des contributions. En effet, il s'agit de mettre en perspective des approches de conception d'environnements informatiques et/ou d'expérimentation dans différents contextes, et de favoriser les échanges et les « retours d'expériences » d'enseignants sur leurs pratiques d'évaluation. L'objectif, à l'issue de cet atelier, est alors d'avoir une cartographie des travaux francophones en EIAH qui s'intéressent à la question de l'évaluation des apprentissages, d'affiner ou de préciser les thématiques de recherche en EIAH qui s'y rattachent actuellement ou encore d'identifier de nouveaux verrous scientifiques.

Thèmes de l'atelier :

- Évaluation dans les MOOC
- Évaluation dans les Communautés Virtuelles d'Apprentissage
- Évaluation dans les Jeux Sérieux
- Auto-évaluation
- Evaluation par les pairs
- Techniques d'IA pour l'évaluation des apprentissages
- Traces et évaluation des apprentissages
- Retours d'expériences et usages d'environnements informatiques dans l'évaluation des apprentissages

Comité Scientifique

- Julien Broisin – IRIT – Toulouse
- Pierre-André Caron – TRIGONE – CIREL – Lille
- Nathalie Guin – LIRIS – Lyon
- Jean Heutte – TRIGONE - CIREL – Lille
- Céline Joiron – MIS – Amiens
- Marie Lefevre – LIRIS – Lyon
- Marilyne Rosselle - MIS – Amiens
- Eddie Soulier – Tech-CICO – Troyes

Communications attendues :

Les articles soumis seront d'une longueur de maximum 4 à 10 pages, rédigées selon le modèle de la conférence EIAH2015 (disponible à l'adresse : <http://eiah2015.uiz.ac.ma/web/soumissions.html>). Ils seront évalués par le comité scientifique ci-dessus.

Modalités de soumissions disponibles sur le site web de l'atelier :

<http://liris.cnrs.fr/nathalie.guin/EAEI/EAEI2015.html>

Dates importantes :

- **Date limite de soumission : 27 mars 2015**
- Réponse aux auteurs : 22 avril 2015
- Versions définitives des articles : 11 mai 2015
- Programme détaillé de l'atelier : 13 mai 2015
- Déroulement de l'atelier : 2 juin après-midi

Contacts :

Céline Joiron (MIS – Amiens) – celine.joiron@u-picardie.fr

Pierre-André Caron (TRIGONE – CIREL – Lille) - pierre-andre.caron@univ-lille1.fr

Nathalie Guin (LIRIS – Lyon) - Nathalie.Guin@univ-lyon1.fr

Références

Cardinet J., « Evaluer sans juger », Revue française de pédagogie, Volume 88, 1989, pp41-52.

De Ketele JM., « L'évaluation conjugée en paradigmes », Revue française de pédagogie, Volume 103, 1993, pp. 59-80.

Meirieu P., « Si la compétence n'existait pas il faudrait l'inventer », [en ligne] disponible sur <http://www.meirieu.com/ARTICLES/SUR%20LES%20COMPETENCES.pdf> 2005.

Musial M., Pradère F., Tricot A. « Comment concevoir un enseignement ? » Bruxelles : De Boeck. 2012.